

Le chômage causé par une mauvaise orientation de notre politique monétaire

Maurice Bouchard

Volume 13, Number 2, April 1958

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1022442ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1022442ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (print)

1703-8138 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Bouchard, M. (1958). Le chômage causé par une mauvaise orientation de notre politique monétaire. *Relations industrielles / Industrial Relations*, 13(2), 165–168. <https://doi.org/10.7202/1022442ar>

auraient eu besoin, sans compromettre davantage notre balance des paiements, si l'Etat avait financé une partie de ses emprunts sur le marché étatsunien. Ainsi, les rôles auraient été renversés et les Américains seraient devenus les créanciers obligatoires, pendant que les Canadiens eux, seraient devenus propriétaires des nouvelles entreprises productives.

LE CHÔMAGE CAUSÉ PAR UNE MAUVAISE ORIENTATION DE NOTRE POLITIQUE MONÉTAIRE

MAURICE BOUCHARD

Faits et tendances

En 1957, du mois d'octobre à décembre, les pourcentages mensuels du nombre de chômeurs par rapport à toute la main-d'oeuvre du Canada ont été deux fois plus élevés que durant la même période en 1956.¹

	1956	1957
Octobre	1.7	3.6
Novembre	2.3	4.9
Décembre	3.2	6.5
Janvier	5.3	
Février	5.6	
Mars	6	

Chaque année, à partir de janvier, le nombre de chômeurs s'accroît fortement en raison du fait que l'hiver ralentit les activités dans plusieurs industries. Cette année nous avons toutes les raisons de croire que ce facteur saisonnier joue au moins à l'égal des années passées. Compte tenu, d'autre part, des éléments de crise qui pèsent sur l'ensemble de l'économie depuis un an, il n'est pas exagéré d'affirmer que le chômage actuel, au début de février, constitue une proportion probable de 11% de la main-d'oeuvre au Canada, soit un nombre approximatif de 650,000 travailleurs. D'ici la fin de mars, il faut s'attendre à dépasser le nombre de 700,000 et la proportion de 12%.

Dans le Québec, où nous comptons environ 28% de la main-d'oeuvre canadienne, nous avons par ailleurs entre 35 et 40% de tous les chômeurs. Si nous acceptons la proportion de 38% comme base d'estimation, nous aurions actuellement 247,000 chômeurs environ. Pour la fin de mars, nous devons prévoir approximativement 270,000

(1) Le Bureau fédéral de la Statistique établit le nombre des chômeurs à la première moitié de chaque mois. Cf B.F.S. La main-d'oeuvre.

chômeurs, soit 16% de la main-d'oeuvre. Rappelons ici que la crise des années trente a mis en chômage un maximum de 20% de la main-d'oeuvre canadienne. En ce qui regarde le nombre de chômeurs, la gravité de la situation ne fait aucun doute! Aux Etats-Unis, l'Etat et les économistes considèrent qu'une proportion de chômage supérieure à 5% constitue un niveau critique qui commande des mesures d'urgence. La situation est grave sous un autre aspect également, celui de la durée du chômage pour ceux qui en sont victimes. L'an passé, à la mi-février, parmi tous les chômeurs canadiens, aucun ne chômaient depuis plus de six mois. Cette année, à la mi-décembre, déjà, 15,000 travailleurs chômaient depuis au moins six mois; à la mi-février, il y en aura plus de 50,000 et près de 200,000 à la mi-mars. Il suffit de connaître un peu la condition ouvrière pour savoir que la véritable plaie du chômage consiste plus dans sa durée que dans le fait du grand nombre qui sont frappés. Et le meilleur service qu'on pourrait rendre aux victimes de la situation actuelle serait d'augmenter à la fois le montant et la durée des prestations d'assurance-chômage.

Interprétation

Nous expérimentons actuellement les conséquences sociales d'une crise économique préfabriquée par le laissez-faire qui s'est installé depuis quelques années au niveau de la politique monétaire canadienne. Au début de 1957, ce laissez-faire impliquait l'abandon des objectifs de plein-emploi proclamés dans l'Occident depuis la fin de la guerre. La contraction est bien engagée et on n'est pas parvenu au bout des processus cumulatifs inhérents à ce recul général. Je serais étonné que le chômage diminue à moins de 5% de la main-d'oeuvre canadienne avant l'été 59.

Quant aux causes de la situation actuelle, il est clair que la lacune principale a consisté dans une politique monétaire qui a consisté à suivre le mouvement économique au lieu de l'orienter. Dès la violente reprise des affaires qui a suivi la légère récession de la fin 1954 et du début 1955, il aurait fallu affirmer une politique de crédit plus restrictive qu'on ne l'a fait. Ce n'est guère avant mai '56 qu'une politique vigoureuse à cet effet est intervenue. Ensuite, et jusqu'à l'automne '57 on s'est contenté d'aligner le taux de réescompte sur le marché du taux d'intérêt à court terme qui durant toute cette période a été très élevé. En conséquence, nous avons eu une restriction du crédit qui a duré beaucoup trop longtemps. Dès le printemps 1957, il aurait fallu libérer le marché du crédit pour éviter que prenne naissance la contraction actuelle.

Nous avons alors plusieurs indications du danger de cette éventualité. En premier lieu, nous venions de traverser avec 1955-56 un boom d'investissements dans le secteur des biens de production et des biens de consommation durables. A moins d'une appréciable augmentation de la demande, il fallait s'attendre, suite à cette augmentation des capacités de production, à un ralentissement de la production.

Les stocks de marchandises en inventaires avaient d'ailleurs augmenté considérablement et continuaient de s'accroître, en particulier dans ces secteurs. Au lieu d'une politique d'argent rare, le gouvernement aurait dû abaisser les impôts et faciliter le crédit.

Faute de mesures de soutien du revenu national, la diminution des ventes, des prix de gros, des profits, de la production et de l'emploi, s'est fait sentir avant l'été '57 dans les industries du bois et de ses produits, des métaux non ferreux, du fer et de l'acier et du pétrole. Par la suite, c'est-à-dire, durant l'été, le ralentissement s'est étendu aux secteurs de la finance, du transport et communications, aux services et aux commerces de gros. Durant les huit premiers mois de '57, les profits des compagnies après paiement des dividendes à l'étranger ont diminué de 8%. Les dépenses réelles en biens durables par les consommateurs ont diminué de 5% et la production de 10%. Le volume de production physique nationale, qui avait augmenté de 9% et 7% durant la même période des deux années précédentes, a cessé de croître. Certaines industries ont violemment réduit leur production; celle des véhicules-moteur, par exemple, a diminué de 32% par rapport à 1956.

Ce n'est que relativement tard, durant l'automne, que les autorités monétaires ont décidé de desserrer le crédit. Le nouveau gouvernement n'a pas semblé mesurer l'ampleur du phénomène avant le début de l'hiver et depuis lors, il a pris toute une série de mesures pour tenter de limiter les dégâts. Dans l'ensemble, on peut dire que la politique actuelle de l'Etat est en retard d'un an sur la marche des réalités économiques. Elle n'empêchera probablement pas la contraction qui s'est produite dans le secteur des biens de production et des biens de consommation durables de s'étendre bientôt, si ce n'est déjà fait, au commerce de détail et aux industries de biens de consommation non durables. Il n'y a pas lieu d'être optimiste à ce point de vue quand on songe que plus de 10% de la main-d'oeuvre est à peu près privée de revenu. En tout état de cause, il n'est pas sérieux de fonder des espoirs de relancement économique sur le fait de la stabilité de ces secteurs jusqu'à maintenant. Dans une économie industrielle ces secteurs sont toujours les derniers atteints par la récession. Le surcroît de dépenses gouvernementales, d'environ un demi-milliard, est arrivé trop tard pour stimuler efficacement les affaires avant l'été. Enfin, le ralentissement économique prévu aux Etats-Unis pour 1958 risque d'aggraver la situation canadienne. Notons, à ce sujet, que le tiers du revenu national canadien vient de l'exportation dont la grosse part va aux Etats-Unis. Et c'est précisément ce secteur qui est le plus durement touché au Canada par la présente contraction.

Soulignons, pour finir, que durant toute cette période 1957 où le gouvernement canadien prit des mesures susceptibles de réduire le niveau des activités économiques, nous avons eu la politique d'immigration la plus active depuis la guerre.

Au cours des six premiers mois de 1957, il est entré au pays plus d'immigrants que durant toute l'année 1956. Comme telle, l'immigration est une richesse pour la nation. Ce qui est contradictoire, c'est d'augmenter rapidement par ce moyen la main-d'oeuvre disponible, alors que d'autre part on laisse s'installer dans l'économie un mouvement général de baisse de la production. A la lumière de ces faits, la promesse électorale la plus importante que le syndicalisme peut obtenir du prochain gouvernement, c'est de renoncer dorénavant à toutes les mesures monétaires ou autres qui sont contraires à la stabilité économique et au plein emploi des ressources et de la main-d'oeuvre.

(Causerie à Radio-Canada, 17 février 1958.)

Rapport du XIIe Congrès
des relations industrielles de Laval

Changements économiques et transformations syndicales

Le syndicalisme ouvrier est un des phénomènes sociaux les plus importants de notre époque. Personne ne peut rester indifférent à ce qui se passe dans le domaine syndical.

L'économie nord-américaine connaît un essor sans précédent. Les effets de l'industrialisation croissante sur les mécanismes sociaux mettent davantage en lumière la part importante que joue le mouvement syndical à tous les paliers de la vie moderne. L'époque où chaque syndicat comptait régler à l'intérieur d'un territoire géographique relativement restreint les problèmes économiques de ses membres semble définitivement révolue. Le syndicat s'est non seulement intégré à la vie de l'entreprise, mais également à celle des différentes communautés, sinon de la nation elle-même. Mais chaque transformation communautaire oblige le mouvement syndical à une révision constante de son orientation, de ses positions et de ses structures.

Voici le sommaire de ce RAPPORT du XIIe Congrès:

Interdépendance entre l'économique, le social et les structures syndicales (EMILE GOSSELIN); *Structures économiques et transformations syndicales* (HARRY C. EASTMAN); *Transformations sociales et transformations syndicales* (GUY ROCHER); *Tendances vers l'uniformité des règles juridiques* (L.-P. PIGEON); *Le régionalisme syndical est-il désuet?* (EMILE GOSSELIN, ROGER PROVOST, RENÉ BÉLANGER, PHILIPPE VAILLANCOURT, RAYMOND PARENT, GÉRARD DION); *Syndicalisme et culture* (GÉRARD DION).

1 vol. 184 pages, \$3.00. En vente aux Presses Universitaires Laval, 28, rue Ste-Famille, Québec.